



**LES CLASSES
DE PREMIÈRE
ET DE TERMINALE :
enseignements, grilles
horaires, contrôle
continu et épreuves
terminales**

LES CLASSES de première et de terminale

■ Dans chaque voie, générale ou technologique :

Des enseignements communs à tous les élèves

Des enseignements de spécialité pour chacun

- Attachés à la série en voie technologique
- Choisis par les élèves en voie générale

**Des enseignements optionnels pour les élèves
qui le souhaitent**

En première de la voie générale

■ Enseignements communs (17,5h)

- Français : 4h
- Histoire-géographie : 3h
- LVA et LVB : 4h30
- Éducation physique et sportive : 2h
- Enseignement scientifique : 2h
- Mathématiques : 1h30
- Enseignement moral et civique : 18h annuelles

■ 1 enseignement optionnel au plus* ■ (1h hebdomadaires par option) à choisir parmi :

- Langue vivante C
- Arts
- ~~Éducation physique et sportive~~
- Langues et cultures de l'antiquité (LCA)*
- ~~Langue des signes française (LSF)~~

***Exception :** Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en supplément

■ 3 enseignements de spécialité (4h hebdomadaires par spécialité) à choisir parmi :

- Arts (arts plastiques ou arts du cirque ou musique ou théâtre ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts)
- Biologie-écologie (dans les lycées agricoles uniquement)
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
- ~~Littérature, langues et cultures de l'Antiquité~~
- ~~Mathématiques~~
- ~~Numérique et sciences informatiques~~
- ~~Physique-chimie~~
- Sciences de la vie et de la Terre
- ~~Sciences de l'ingénieur~~
- Sciences économiques et sociales
- ~~Éducation physique, pratiques et culture sportives~~

En première de la voie technologique

■ Enseignements communs à toutes les séries (14h)

- Français : 3h
- Histoire-géographie : 1h30
- LVA ou LVB au choix (+ enseignement technologique en LV) : 4h (dont 1h d'ETLV)
- Éducation physique et sportive : 2h
- Mathématiques : 3h
- Enseignement moral et civique : 18h annuelles

En voie technologique

■ L'organisation en séries est maintenue

Les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers **une série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité** :

- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- S2TMD : Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse
- ST2S : Sciences et technologies de la Santé et du Social

■ 2 enseignements optionnels au plus à choisir parmi :

- Langue vivante C (série STHR uniquement)
- Langue des signes française (LSF)
- Arts
- Education physique et sportive

Focus : La série STHR s'intègre dès la Seconde

En terminale de la voie générale

■ Enseignements communs (15,5h)

- Philosophie : 4h
- Histoire-géographie : 3h
- LVA et LVB : 4h
- Éducation physique et sportive : 2h
- Enseignement scientifique : 2h
- Enseignement moral et civique : 18h annuelles

■ 1 enseignement optionnel au plus*

■ (3h hebdomadaires par option) à choisir parmi :

- Langue vivante C
- Langue des signes française (LSF)
- Arts
- Education physique et sportive
- Langues et cultures de l'antiquité (LCA)*

■ 1 enseignement optionnel de terminale au plus*

■ (3h hebdomadaires par option) à choisir parmi :

- Mathématiques complémentaires
- Mathématiques expertes
- Droit et grands enjeux du monde contemporain (DGEMC)

■ 2 enseignements de spécialité (6h hebdomadaires par spécialité) à choisir parmi :

- Arts (arts plastiques ou arts du cirque ou musique ou théâtre ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts)
- Biologie-écologie (dans les lycées agricoles uniquement)
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
- Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences de l'ingénieur
- Sciences économiques et sociales
- Éducation physique, pratiques et culture sportives (à compter de la session 2023)

***Exception :** Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en supplément

En terminale de la voie technologique

■ Enseignements communs à toutes les séries (13h)

- Philosophie : 2h
- Histoire-géographie : 1h30
- LVA ou LVB (+ enseignement technologique en LV) : 4h (dont 1h d'ETLV)
- Éducation physique et sportive : 2h
- Mathématiques : 3h
- Enseignement moral et civique : 18h annuelles

■ 2 enseignements de spécialité propres à chaque série

■ 2 enseignements optionnels au plus à choisir parmi :

- Langue vivante C (série STHR)
- Langue des signes française (LSF)
- Arts
- Éducation physique et sportive

FOCUS SUR : LES épreuves anticipées de français

- ~~Seule épreuve terminale en classe de première~~

Epreuve écrite

4 heures, coefficient 5

Voie générale

Un commentaire
OU
Une dissertation

/20

Voie technologique

Un commentaire
OU
Une contraction de texte
Suivie d'un essai

/20

FOCUS SUR : LES épreuves anticipées de français

Epreuve orale

En voie générale et en voie technologique :
30 minutes de préparation
puis 20 minutes d'exposé
Coefficient 5

1^{ère} partie de l'épreuve :

Exposé sur un des textes du descriptif

/12

12 minutes

2^{ème} partie de l'épreuve :

- Présentation d'une œuvre choisie par le candidat parmi celles qui ont été étudiées en classe
- Entretien avec l'examineur

/8

8 minutes

épreuves terminales des enseignements de spécialité en classe de terminale

- À la fin de l'année de terminale, les élèves passent les épreuves terminales des deux enseignements de spécialité qu'ils ont conservés après la première

- Les copies sont corrigées de manière dématérialisée

- Des commissions académiques d'harmonisation se tiennent, pour le contrôle continu, à la fin de l'année de terminale pour les disciplines du tronc commun. Pour les épreuves terminales, elles se tiennent à l'issue des corrections et avant la remontée des notes.

- Les notes obtenues aux épreuves de spécialité sont prises en compte dans Parcoursup

L'épreuve terminale de philosophie en classe de terminale

- En juin de l'année de terminale, les élèves de voie générale et de voie technologique passent l'épreuve terminale de philosophie
- Trois énoncés de sujet sont proposés au choix du candidat.
 - Deux sujets de dissertation
 - Un sujet d'explication de texte
- Il s'agit d'évaluer l'aptitude du candidat à :
 - Construire une réflexion à partir des connaissances et des savoir-faire acquis en classe;
 - Identifier, poser et formuler un problème lié à une ou à plusieurs notions du programme;
 - Lire avec attention et expliquer avec précision un texte proposé à l'étude;
 - Conduire un raisonnement de manière rigoureuse;
 - Composer avec méthode un travail écrit : poser et formuler un problème, organiser sa réflexion en étapes différenciées, enchaîner logiquement ses idées en établissant une transition entre elles, argumenter sur la base de raisons explicites, proposer et justifier une conclusion.

FOCUS SUR : LE GRAND ORAL

■ épreuve en classe de terminale, en juin

Comment se déroule l'épreuve du Grand oral ?

Le jour de l'épreuve, la démarche consiste à remettre au jury, sur une feuille signée par ses professeurs de spécialité, l'énoncé des deux questions. Le jury en choisit une. Le candidat dispose de 20 minutes pour préparer sa présentation.

Cette présentation dure ensuite 10 minutes, pendant lesquelles le candidat expose les motivations qui l'ont conduit à choisir cette question, puis présente la réponse qu'il a élaborée.

À l'issue de ces 10 premières minutes, le candidat et le jury échangent durant 10 minutes. A cette occasion, le jury amène le candidat à préciser et approfondir sa pensée. C'est une opportunité à saisir, pour apporter des compléments à son propos, et montrer sa capacité à écouter, dialoguer, expliciter et argumenter.

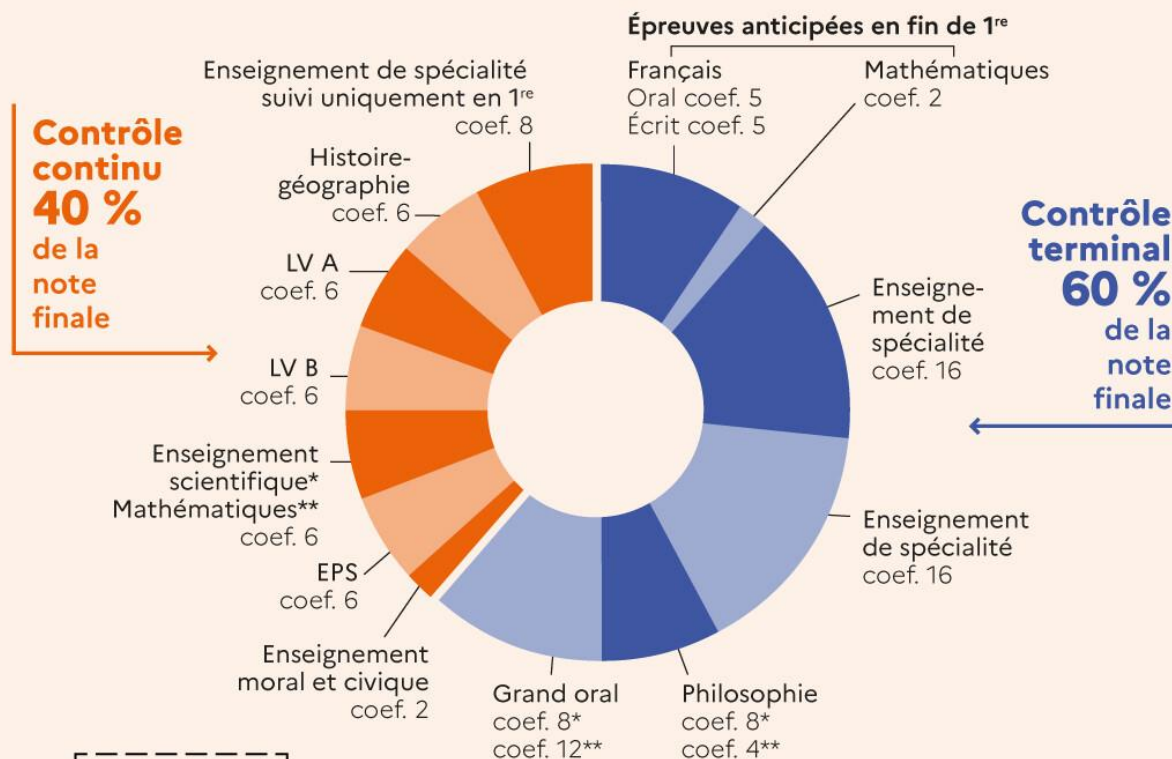
Voie générale

Coefficient 8

Voie technologique

Coefficient 12

LA RÉPARTITION DE LA NOTE FINALE AU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE



Enseignements optionnels
coef. 2 à 4 sup. ***

* En voie générale
** En voie technologique
*** 2 si suivi uniquement une année, 4 si suivi en 1^{re} et terminale



MENESR - Septembre 2025